

Séance du conseil municipal du 5 juin 2020

Présents : Mrs. Mmes Violette FERNANDES, Alain PLANCHON, Corinne FISCHER, Guy LACOUDRE, Ingrid YENK, Jean-Pierre BERGER, Nicolas MILLET, Paul DELUGE, Sandra TORASSO,, Nicolas ANCLIN

Pouvoir de M. Fabrice REYT à M. DELUGE

M. Nicolas MILLET est nommé secrétaire

Vote du taux des taxes 2020

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité de maintenir le taux des taxes pour 2020 à savoir :

Taxe foncier : 11,37 %

Taxe foncier non bâti : 31,04 %

Délégations du conseil municipal au Maire

Conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal peut déléguer une partie de ses compétences au maire pour la durée de son mandat.

8 délégations parmi les 29 possibles lui ont été déléguées à l'unanimité

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution des marchés
- Passer des contrats d'assurance et accepter les indemnités
- Prononcer la délivrance et reprise de concessions
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle.
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules municipaux
- De réaliser les lignes de trésorerie dans la limite de 50 000 €
- D'autoriser le renouvellement de l'adhésion aux associations
- De demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions

Désignation des délégués à diverses commissions communales :

Ont été désigné à l'unanimité :

Commissions voirie : Violette FERNANDES, Alain PLANCHON, Fabrice REYT, Guy LACOUDRE, Ingrid YENK, Paul DELUGE

Patrimoine et bâtiments : Alain PLANCHON, Fabrice REYT, Guy LACOUDRE, Nicolas ANCLIN, Nicolas MILLET, Paul DELUGE

Finances : Violette FERNANDES, Nicolas MILLET, Paul DELUGE, Jean-Pierre BERGER

Solidarités, vie locale : Ingrid YENK, Jean-Pierre BERGER, Paul DELUGE, Violette FERNANDES

Communication : Fabrice REYT, Ingrid YENK, Paul DELUGE

Commission d'appels d'offres : ont été élus à bulletin secrets à l'unanimité :

Présidente : Mme Violette FERNANDES

Titulaires : Corinne WYNEN-FISCHER, Guy LACOUDRE et Nicolas MILLET

Suppléants : Alain PLANCHON, Paul DELUGE et Nicolas ANCLIN

Représentants aux syndicats :

SDE18 : M. ANCLIN (titulaire), M. PLANCHON (suppléant)

Défense : M. Guy LACOUDRE

Syndicat des écoles : Titulaires : Nicolas MILLET, Paul DELUGE

Suppléant : Ingrid YENK

CNAS : Mme Violette FERNANDES

Pays Val d'Aubois : Titulaire : Jean-Pierre BERGER
Suppléant : Violette FERNANDES

SMAEP : Titulaire : Paul DELUGE, Violette FERNANDES
Suppléant : Nicolas ANCLIN

Cher Ingénierie Territoire : Guy LACOUDRE

EHPAD La Rocherie : Titulaire : Ingrid YENK
Suppléant : Paul DELUGE

Adhésion à l'association des Maires Ruraux et des Maires de France

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'adhérer à l'association des Maires de France et à l'association des Maires ruraux à compter de 2020.

Divers

- Une candidate a été reçue en vu du remplacement de la secrétaire
- Une réunion avec le CIT est prévue jeudi 11/6 à 9h30
- Une personne sera désignée comme responsable des locations de salles pour les états des lieux
- Une permanence pour la distribution des masques aura lieu samedi 6 juin à la mairie

Séance terminée à 20h54

Ont signé les membres présents

Violette FERNANDES

Alain PLANCHON

Corinne FISCHER

Guy LACOUDRE

Ingrid YENK

Jean-Pierre BERGER

Nicolas MILLET

Paul DELUGE

Sandra TORASSO

Nicolas ANCLIN